

Collectivités

Organisme aux services des collectivités, le CAUE intervient auprès de celles-ci en amont des projets de rénovations, d'aménagements, d'équipements,...

Ces interventions ont conservé en 2007 trois formes:

■ Les jurys et commissions d'appel d'offres :

Le C.A.U.E. a participé à 6 jurys de sélections de candidatures de maîtrise d'œuvre (construction de la gendarmerie de Saint Julien Chateuil, construction de 12 logements à Yssingeaux, rénovation du foyer de personnes âgées de Vorey, réalisation d'un centre médical et de logements à Saint Pal de Mons, rénovation du foyer de personnes âgées à Solignac sur Loire, aménagement du faubourg Constant à Craponne, et 3 jurys de concours de maîtrise d'œuvre (hôpital d'Yssingeaux, maison de retraite de Tence, centre nautique de la communauté de communes des Marches du Velay).

■ Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique :

Réflexions d'opportunité, éléments de programme, consultation de la maîtrise d'œuvre, conseils d'aménagements, interventions pour :

ALLY : dossier et cahier des charges en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place d'Ally
BERBEZIT : Dossier en vue de petits aménagements dans le cœur du bourg

CHANTEUGES : aménagement de l'entrée, estimation des travaux, conseils d'aménagements

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES PRADELLES : participation à l'étude habitat

CRAPONNE : suivi du dossier d'aménagement du Faubourg Constant, estimation des enveloppes, dossier de consultation des maîtres d'œuvre

FELINE : dossier, conseils et estimation pour l'aménagement des places

LAMOTHE : rue du château, conseils d'aménagement et estimation des travaux pour inscription budgétaire

LAUSSONNE : suivi du projet d'aménagement des espaces publics après choix du maître d'œuvre

MALVALETTE : suivi pour le choix d'implantation d'une zone d'activité

PRADES : aménagement d'un cœur de village, conseils et estimations de travaux

LE PUY EN VELAY : suivi pour l'aménagement de la cité Titaud, du pensionnat notre dame ; pour l'aménagement de Coloin (éco-quartier)

SAINT MARTIN DE FUGERES : dossier et conseils pour l'aménagement du village de Fugères

SAINT VINCENT : conseils pour le réaménagement de la zone d'activités

La première étape consiste à évaluer la faisabilité et l'opportunité de l'opération envisagée.

Une deuxième étape peut déboucher sur une pré-programmation, éventuellement en associant différents partenaires suivant l'importance de cette opération.

Puis enfin le processus opérationnel est mis en place (consultations de

■ Suivi de documents d'urbanisme : Le C.A.U.E. a assisté à l'élaboration de 4 PLU (Saint Front, Saugues, Espaly, Cussac) Se rajoutent le conseil de développement et le schéma de cohérence territoriale du pays de la jeune Loire et ses rivières.

Patrimoine rural

■ « Patrimoine rural non protégé » : avec le conseil général de la Haute Loire, le CAUE est intervenu comme conseil avant travaux auprès de particuliers. En 2007, 10 visites ont eu lieu dont 5 ont fait l'objet d'une fiche conseils. 4 visites après travaux ont été effectuées, et 3 journées ont été consacrées à la réalisation future d'une plaquette décrivant les caractéristiques du patrimoine rural de la Haute-Loire.

■ Participation à différentes commissions permanentes : commission du secteur sauvegardé de la ville du Puy (4 réunions), commission des toitures typiques & comité de suivi technique du patrimoine rural non protégé (4 réunions), rencontre des partenaires du Parc Livradois Forez et schéma éolien du parc.

Se rajoutent également le jury du fleurissement au mois de juillet, ainsi que la commission de développement touristique en Auvergne (CRDT Auvergne) pour l'éligibilité aux plus beaux villages de France.

Conseil régional

Depuis plusieurs années le conseil régional d'Auvergne souhaite que les investissements des collectivités territoriales qu'il contribue à financer, prennent en compte la dimension qualitative. Il se base pour cela sur l'avis des CAUE.

5 thèmes ont nécessité une étude de dossiers :

- Patrimoine vivant, 2 dossiers
- Complexe sportif, 1 dossier
- Bâtiments industriels et zones d'activités, 4 dossiers
- Promotion du bois dans la construction, 9 dossiers
- Habitat rural, 13 dossiers

Union régionale des caue



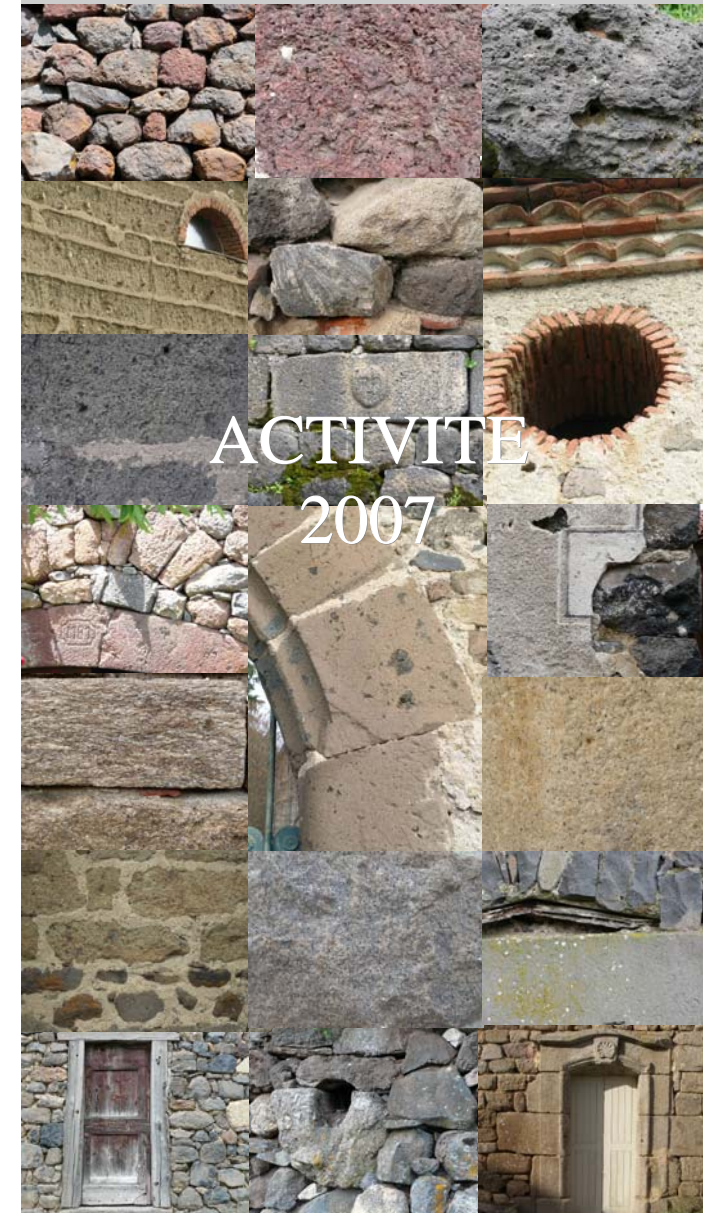
VISITE du couvent de la Tourette / organisée par le CAUE63.

REUNION entre salariés des CAUE de Union Régionale

Journée de rencontre, de débat et d'échange comprenant la visite de la Maison de l'Habitat.

Le CAUE de la Haute-Loire participe aux réunions et actions de l'URCAUE. Cette union groupe les quatre CAUE de la Région, afin d'harmoniser les pratiques, adopter des positions communes, être l'interlocuteur du conseil régional.

C.A.U.E.43



ACTIVITE
2007

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
1 place Monseigneur de Galard 43000 Le Puy en Velay
Téléphone : 04 71 07 41 76 fax 04 71 07 41 77

Conseil aux particuliers



Les permanences des architectes consultants du CAUE se déroulent, à raison d'une fois par mois, aux pôles ADS de la DDE, (Brioude, Le Puy, Yssingeaux), au siège de la communauté de communes LOIRE SEMENE ainsi qu'au siège du CAUE.

La mission est financée par le Ministère de la Culture

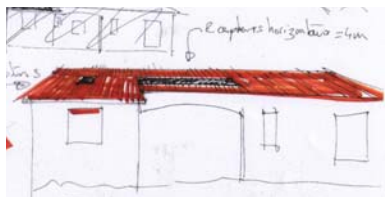
Pôle ADS de Brioude : 28 personnes rencontrées ;

Pôle ADS Le Puy : 50 personnes rencontrées ;

Pôle ADS Yssingeaux : 67 personnes rencontrées ;

Siège du CAUE Le Puy : 15 personnes rencontrées.

56 dossiers de permis de construire examinés.



Conseil aux porteurs de projets d'hébergement touristique



Croquis de Nathalie Poutre, architecte à Langeac

Dans le cadre d'une convention avec le relais des gîtes, le CAUE s'est engagé dans une mission d'accompagnement des personnes souhaitant créer des hébergements touristiques.

En 2007, 25,5 journées ont été consacrées à des « Visites gîtes » Ces visites ont donné lieu à 81 Fiches Conseils ainsi qu'à 4 Avis/conseil « in situ » 22 AVIS ont été rédigés pour l'octroi des subventions régionales et départementales dont 3 tenant lieu simultanément de fiche conseil & avis sur projet. Enfin 17 réunions se sont déroulées avec architectes et/ou propriétaires.



Gîte de l'année 2007

Conseil aux agriculteurs

Dans le cadre de la nouvelle politique d'interventions en matière agricole, en 2007, 17 visites ont été effectuées concernant les bâtiments agricoles.

Parmi celles-ci, 3 concernent des avis sur projet de permis de construire, 6 portent sur le volet insertion paysagère du plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Le reste traite les abords et l'évolution du siège d'exploitation agricole.



Formation pédagogique, sensibilisation

• Dans le cadre de sa convention avec le relais des gîtes de France, le CAUE poursuit sa mission de conseils en vue de la qualification des hébergements touristiques du département.

- 9 séances d'une demie journée ont permis de sensibiliser les porteurs de projets à la transformation de leur patrimoine architectural.
- le CAUE en partenariat avec le relais des gîtes, et les ateliers de Chanteloube, a réalisé une formation sur les enduits intérieurs & décors à la chaux. (initiation aux techniques de la fresque).

• Intervention à l'assemblée générale 2007 de la CAPEB sur le développement durable.

• Une intervention en 2007 a eu lieu au Lycée de La Chartreuse sur les métiers de l'architecte (forum des métiers).

• L'exposition sur les concours d'architecture en Haute Loire, commencée en 2006 a été terminée en 2007. L'exposition est prête à être imprimée sur format d'exposition (devis en cours) Christelle Varenne architecte consultant du CAUE s'est chargée de mettre en œuvre cette exposition.



Information

Invitation

Mercredi 6 juin 2007 à 18h30
Salle de session du Conseil Général



Réunion de présentation des solutions architecturales pour l'intégration des capteurs solaires

• Intégration des capteurs solaires : Présentation de la plaquette à la commission des sites et Réunion destinée aux installateurs

• Journées de l'habitat à Langeac du 28 au 30/09 : Prêt de l'exposition « HABITER D'AUTRES LIEUX », et intervention le 30/09 : comprendre et réhabiliter le patrimoine rural avec un architecte du CAUE.

• Salon de l'immobilier, stand commun avec le syndicat des architectes

• Plaquette sur les Permis de Construire et qualité architecturale pour l'habitat individuel

Permis de Construire et qualité architecturale



pour l'habitat individuel

Ca document a pour objet de permettre aux candidats à la construction de la réalisation de permis de construire des plans destinés pour un projet de construction.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

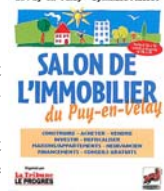
Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Il est destiné à l'information de l'architecte et du maître d'ouvrage.

21 - 22 - 23 SEPTEMBRE
Le Puy-en-Velay Gymnase Massot



Salon de l'Immobilier du Puy-en-Velay

L'espace info-énergie



L'Espace Info-Energie a pour mission d'informer les particuliers, les petites entreprises et les collectivités,
- Chauffage et l'eau chaude sanitaire,
- Isolation et la ventilation,
- Énergies renouvelables,
- Équipements de l'isolation,
- Transports.

La mission EIE est financée par l'ADEME, le conseil régional, le conseil général et le CAUE.

- INFORMATION : 1077 ménages, collectivités et entreprises informés et conseillés (2007)

- ANIMATION : 23 actions d'animations : Foires, salons, visites de sites, réunions,

formations (2007)

- GUICHET UNIQUE : 592 accompagnements administratifs et techniques de dossiers de demandes d'aides financières pour des installations utilisant les énergies renouvelables (2007) :
440 dossiers de solaires thermiques
66 dossiers bois énergie
86 Systèmes solaires photovoltaïques raccordés au réseau.